



TROUSSEAU DE L'ÉLÈVE INTERNE :

L'élève interne, pour son confort à l'internat, doit être muni du nécessaire suivant (liste non exhaustive pour les affaires et produit de 1ère nécessité) :

Couchage :

Un oreiller

Une couette ou une couverture

Une parure de draps complète se composant d'un drap housse (drap de housse taille standard 90x190)

Une housse de couette ou drap

Une taie d'oreiller

Nécessaire de toilette :

Serviette éponge

Gant ou éponge de toilette

Produits de toilette divers

Tong obligatoire pour aller se doucher

Divers :

Un cadenas à clef taille 35 ou 40 mm et ses trois clefs (pas de cadenas à code)

Une paire de claquette allant à l'eau

Vêtements de rechange

Un bonnet de bain

Des cintres

L'élève interne pour le couchage a, à sa disposition, un lit, une armoire penderie, une chaise et un bureau. Il peut, dans le respect de ses camarades de chambre et du règlement intérieur, décorer et aménager son espace de nuit.

NB :

Rappel du règlement intérieur de l'établissement : « L'établissement décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols ou dégradations commis dans les locaux, casiers mis à disposition. Il est demandé aux élèves de n'apporter ni objets de valeur, ni importantes sommes d'argent. »

Pour l'équipe de l'internat

E. Razafindralambo

Directeur de l'internat